

Laurent Matte, c.o.

Président, secteur orientation

« On sent que ça bouge! » J'ai souvent entendu ce commentaire depuis trois ans. Ce qui me réjouit parce que je souhaite vraiment que nous formions une communauté professionnelle vivante. Mais cette année, vraiment, on voit que ça bouge! Ce ne sont pas seulement des impressions, mais des réalisations bien concrètes qui témoignent de notre vigueur.

- Nous allons constituer cet automne (2010) un ordre propre à la profession de conseiller d'orientation; après avoir accueilli la profession de psychoéducateur et partagé un ordre commun pendant dix ans, nous poursuivons chacun notre chemin de façon autonome, ce qui plaît visiblement aux c.o. qui y voient une occasion de consolider leur identité professionnelle.
- Le gouvernement du Québec a modifié, dans le cadre du projet de loi 21 (adopté en juin 2009), le statut de notre profession qui n'a plus simplement un titre exclusif; elle se voit confier des activités réservées partagées, dont la psychothérapie, dans le cadre d'un champ de pratique plus complet et plus actuel.
- Nous avons formulé ensemble notre propre vision de ce que nous apportons à la société québécoise à travers un énoncé de pertinence sociale, une manière d'affirmer la valeur de cette identité collective.
- Cette année, plus de 150 bénévoles ont pris part à la Faction collective de l'Ordre et ont contribué à la réalisation de projets ou d'événements.
- Le membership de l'Ordre a repris, lentement mais résolument, une tendance à la hausse. Les arrivées compensent les départs (ceux à la retraite). Des membres qui nous avaient quittés reviennent et plus de finissants rejoignent nos rangs.
- L'Ordre fait davantage entendre la voix des c.o., entre autres par le volet médiatique de la Semaine québécoise de l'orientation et par la plateforme qu'il a entretenue chaque semaine pendant un an sur les ondes de Radio Ville-Marie, qui a été l'occasion de mettre en valeur les expertises variées et pertinentes d'une quarantaine de collègues.
- Nos prises de position nous ont valu notamment d'être inclus comme partenaire dans la politique du gouvernement du Québec pour l'intégration des personnes handicapées. Nous ne passons pas inaperçus.
- Notre campagne auprès du milieu scolaire nous a permis de ressortir d'une certaine « ombre », d'apparaître comme un groupe qui sait où il va et de resituer l'orientation par rapport aux besoins fondamentaux des personnes et de la société.
- Nous avons consolidé nos liens avec nos partenaires : la Fédération des comités de parents du Québec qui s'implique cette année dans la Semaine québécoise de l'orientation; la Fédération des commissions scolaires du Québec avec qui nous partageons des préoccupations pour l'utilisation optimale des c.o.; l'AQISEP; la Société québécoise de psychologie du travail et des organisations; l'Office des personnes handicapées du Québec, le *Canadian Education and Research Institute for Counselling* et d'autres...
- Nous avons développé une gestion par projet avec partenariats financiers et avons été chercher cette année plus de 90000 \$ de subventions et commandites, permettant ainsi des réalisations comme le Guide

d'évaluation en orientation, la Communauté virtuelle de partage et la Semaine québécoise de l'orientation, sans avoir à augmenter les cotisations des membres.

- Nous avons confirmé notre leadership sur la scène canadienne, que ce soit en tant que première juridiction à avoir réglementé la profession (plusieurs autres provinces souhaitent suivre notre exemple) ou par l'implication de notre communauté scientifique à des événements interprovinciaux ou la voix française est non seulement de plus en plus présente, mais associée, dans le monde anglophone, à une très grande qualité professionnelle et scientifique.

- Nous, les 2 300 c.o., avons offert des services professionnels à des dizaines de milliers de Québécois, à différents moments de leur vie, leur permettant d'aller au-delà de leurs difficultés, de prendre du pouvoir sur leur vie, d'être les bâtisseurs de leur propre destinée, au cœur d'un monde complexe et changeant.

Ca, c'est notre profession aujourd'hui! En étant conseiller d'orientation, vous faites partie de ce groupe. Ce qui se passe dans votre milieu nous concerne tous. Vos difficultés concrètes sont un défi collectif. Vos succès et vos réalisations personnelles font partie de notre force.

Voilà ce que l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec sera en mesure d'offrir à nos concitoyens, pour faire du travail un moyen d'accomplissement à la fois individuel et collectif. Voilà des fondements solides pour la protection du public!